

Umportés ou endémiques les palmiers font partie de notre environnement et leur disparition annoncée nous pose de vrais problèmes.

De Perpignan à Canet, d'Argelès à Cerbère, ils dessinent nos rue et places de leurs exotiques palmes.

Symbole de chaleur, de soleil et d'évasion, de vacances et de corps bronzés ce sont les ambassadeurs de l'héliotropisme.

Aujourd'hui, ils sont condamnés de façon peut-être irrémédiable.

TEXTE PEP IMAGIRA PHOTOS PEP IMAGIRA ET OREANE

Nous les voyons tristement dépérir et perdre leur belle prestance au profit d'un houppier délabré source de charançons. En effet, non content de tuer les palmiers, le charançon s'y développe et fait naître de nouvelles colonies qui iront essaimer et tuer d'autres arbres. Le grand papillon, lui, se contente de creuser par sa larve de grosses galeries visibles, à la base ou à la chute des palmes. Arrivé à maturité, il s'envole pour pondre ailleurs. Néanmoins, sa présence n'est pas aussi dévastatrice que celle du charançon. Tout le pourtour méditerranéen est touché et si chez nous c'est un drame esthétique, dans le Maghreb, c'est un drame économique. En effet dans ces pays, le rôle des palmeraies est double : de nombreuses palmeraies produisent des dattes, source de revenus, certes, mais elles sont aussi les garantes des cultures vivrières par la relative humidité qu'elles génèrent.

Une question se pose : peut on replanter des jeunes palmiers ?

Ceux-ci seront ils plus forts pour se défendre de ces agressions ?

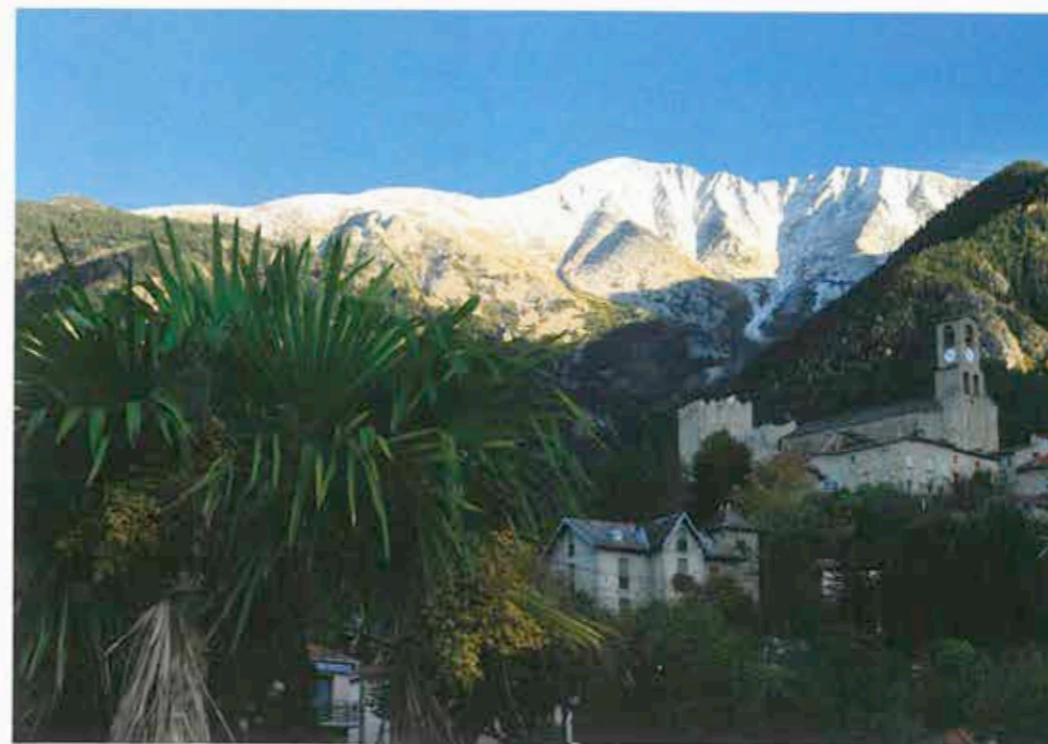
Faut-il attendre un gel à -25°C comme en 1954 année durant laquelle les oliviers ont gelé sur pied, mais qui tuerait la plupart des larves ? Rien n'est sûr car au cœur du palmier il fait bon vivre.

Au 19^{ème} siècle la place Arago de Perpignan

Palmiers, le désastre annoncé



Deux palmiers côte à côte, l'un attaqué, l'autre à l'apparence saine. En regardant de près le bout de certaines palmes est séché, signe de la présence des parasites. Des petits trous aussi sur les palmes sont une bonne indication. Il faut couper rapidement le premier et tenter de sauver le second, mais tout cela a un coût.



Le contraste est beau, palmier sur fond de Canigou. La réalité est plus dure et les spécialistes sont très pessimistes sur l'avenir de ces plantes. Les variétés implantées depuis longtemps sont pour l'instant moins touchée mais la surveillance est recommandée pour tous. La surveillance est recommandée pour tous : palmiers de Chine ainsi que ceux que nous retrouvons à une altitude plus élevée, les Chamaerops et Trachycarpus.

PALMIERS, LE DESASTRE ANNONCE

était arborée de mimosas. Les modes passant, les palmiers y firent leur apparition, aujourd'hui en partie remplacés par des magnolias, rendus célèbres par Claude François.

Quelles sont les solutions ?

Les traitements présentent-ils des garanties de non-pollution environnementale ? Les produits pénètrent le cœur mais que deviennent ils ? Les nappes phréatiques seront-elles touchées ? Peut-on raisonnablement lutter contre ce fléau ?

Jacques Robineau, arboriste spécialiste des palmiers, qui dirige la société Océane, est très pessimiste. Il voit à court terme la disparition de tous les palmiers : « les traitements ne font que retarder la fin annoncée. Les arbres touchés doivent être abattus, broyés et/ou brûlés. Si tout est fait rapidement certains sujets plus vigoureux pourront peut-être survivre mais en l'état actuel trop de nids sont maintenus par la négligence de certains propriétaires et même certaines communes. Nous ne pouvons pas lutter.

Si la loi oblige à se débarrasser des sujets malades, elle n'est pas appliquée. Nous allons irrémédiablement vers la disparition de cet « arbre » du sud. »

Pour rappel, le charançon rouge est un coléoptère originaire du sud de l'Asie et de Malaisie. Dans les palmiers touchés, il a pu être recensé entre 300 et 1000 individus par tête. Les femelles pondent 200 à 300 œufs à la base des jeunes palmes



Le cœur est pourri infesté par le charançon rouge. La présence de pies près des palmiers est un indicateur car ces oiseaux se nourrissent des larves. Nous en observons d'ailleurs en plus grand nombre qu'auparavant près de Perpignan.



Taille d'assainissement réussie 6 mois après. Ce palmier est sauvé mais les traitements devront être renouvelés.

verticales ou dans des blessures sur les palmes (parfois dues à la taille sur des tissus frais) et les troncs, ou encore dans les trous de sortie des imago-papillons.

Nouveau traitement ?

Jacques Robineau évoque les différents traitements phytosanitaires possibles dont une nouvelle stratégie de lutte utilisant un traitement insecticide homologué injectable dans le stipe du palmier à base d'Emamectine Benzoate. Ces

PALMIERS, LE DESASTRE ANNONCE

injections sont faites par un professionnel qui y procède une fois par an seulement, en période printanière du 1er mars au 30 juin. Ce nouveau traitement a l'avantage de protéger le palmier pendant un an.

Se débarrasser d'un palmier malade est coûteux, comptez 500 à 2500 € en fonction de sa taille et de la complexité à l'abattre, mais les traitements actuels sont aussi très coûteux et doivent être renouvelés tous les mois avec les nématodes...

Le charançon rouge du palmier fait l'objet d'un Arrêté National sans cesse modifié pour s'adapter aux nouvelles méthodes de lutte. Cet Arrêté National du 21 juillet 2010, modifié le 09 avril 2014, peut être complété par un Arrêté Préfectoral selon les préfectures. Certaines dispositions deviennent alors obligatoires pour les propriétaires de palmier, qu'ils soient publics ou particuliers.

Les bonnes pratiques.

- Une période de quarantaine de deux années concernant les arbres importés est obligatoire selon l'arrêté national, car lorsque les symptômes sont visibles, il est déjà presque trop tard. En effet, même avec un examen minutieux, l'insecte peut passer inaperçu durant des mois, voire des années.
- Vous avez l'obligation de faire examiner vos palmiers par un professionnel pour un diagnostic.
- Si l'arbre est sain, un traitement préventif doit être appliqué.
- Si l'arbre est infesté, vous devez le faire traiter 15 jours maximum après diagnostic par une entreprise spécialisée. C'est le professionnel qui décidera s'il est nécessaire de le faire abattre ou non. Mais il est possible que seule la coupe des parties infestées suffise.

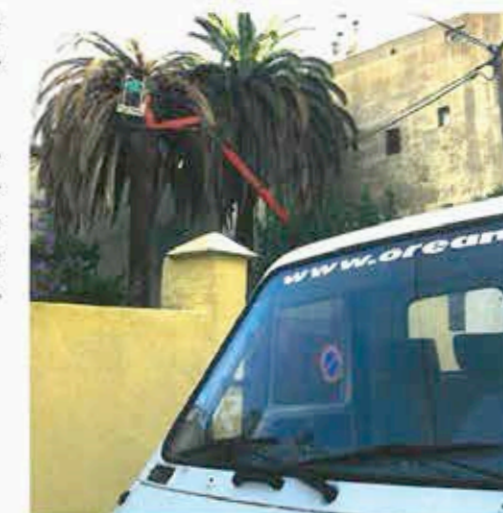
Pour tout public, même non propriétaires de palmier, voici les obligations qui vous incombent :

- Si vous détectez un arbre infecté, il est de votre devoir de le signaler à la mairie de la commune où se situe l'arbre. S'il appartient à un particulier, il a l'obligation de devoir faire venir une entreprise pour faire un diagnostic sur l'arbre.
 - Attention, il existe des sanctions pour les contrevenants qui peuvent se voir infliger une peine d'amende allant jusqu'à 30 000€ et 6 mois de prison.
- Les départements en alerte sont les suivants:
Les Pyrénées Orientales, l'Hérault, les Bouches du Rhône, le Var, la Corse et les Alpes Maritimes.



Traitement complet effectué sur un Phoenix.

La nacelle est indispensable pour pouvoir intervenir sur la cime des palmiers. Mais l'accès n'est pas toujours possible.



Nous ne pouvons que vous conseiller de vous rapprocher d'un spécialiste qui effectuera un diagnostic.

Toutes les espèces importées sont sujet à des atteintes particulières, alors pourquoi ne pas essayer de mettre en valeur nos arbres originaires du sud de la France comme le Micocoulier, l'Erable de Montpellier, le Platane, le Mimosa, le Robinier ou faux Acacia, le Cyprès, le Tilleul et sur le littoral l'Olivier de Bohême, le Tamaris, le Chêne, le Chêne vert et Chêne liège. Une autre façon de repenser nos villes et villages.

Si vous souhaitez être renseigné par un spécialiste :
www.oreane-paysagiste.fr

Les conseils de l'assureur

ATTENTION AUX CONSÉQUENCES QUE VOUS ENCOUREZ POUR LES DOMMAGES QUI PEUVENT ÊTRE CAUSÉS AU TIERS PAR VOTRE PALMIER !!!! « On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait de choses que l'on a sous sa garde » (article 1384 du Code civil). C'est donc le cas d'un arbre qui entraînerait des nuisances et des dégâts chez votre voisin.

Cabinet CASELLAS-LOZINGUEZ

21-23 av Général Guillaud BP 50207 66002 PERPIGNAN Cedex
Tél : 04.68.34.94.11 Fax : 04.68.34.20.26
Orias n° 14000709
Mail : agence.casellaslozinguez@axa.fr
Site internet :
<https://agence.axa.fr/casellas-pierre>

